

CAMPING LA MARMOTTE***

Sarl La Marmotte III au capital de 20 000 € Siret 843 049 354 00015 – APE 5530 Z

CONTRAT DE LOCATION – RESERVATION D’UN MOBILE-HOME : *m2 personnes*

POUR LA PERIODE DU: Arrivée entre 15h00 et 19h00

AU : Départ avant 10h00

NOM DU LOCATAIRE :

Adresse :

CP/VILLE : **Tel :** **Email :**

Pour adulte(s) , etenfant(s). Nombre de personnes de plus de 18 ans : ...

Noms, prénoms, dates de naissance de tous les participants y compris les bébés (obligatoire)

1 3 5

2 4 6

Plaque d’immatriculation du véhicule :

Nombre d’animaux : Race :

Pour les mobile-homes, une caution de 350€ est payable par chèque (non encaissé) ou espèces le jour de votre arrivée. Cette somme vous sera restituée le jour de votre départ ou sous 8 jours par courrier à condition de laisser le mobile-home en l’état.-Le locatif est donné dans un parfait état de propreté. Le ménage est donc obligatoire. (sinon voir à l’accueil le forfait ménage à **50€**). Caution de 50 € pour le ménage (non encaissée). Si le locatif est laissé dans un état flagrant de saleté une somme sera prélevée sur la caution. Les draps, taies d’oreillers et serviettes de toilette sont disponibles à la location (voir tarif à l’accueil), la vaisselle et les ustensiles de cuisine sont fournis, état des lieux à l’arrivée.

Les arrhes à verser pour la réservation correspondent à 30% du montant du séjour si ceux-ci ne sont pas versés, aucune réservation ne sera prise en compte. Si le séjour est annulé à moins de 2 mois à l’avance, **les arrhes seront perdues.**

Nous vous proposons une assurance annulation avec notre partenaire Campez-couvert pour un coût de 3% du tarif de base de votre séjour.

Les arrivées se font entre 15h et 19h, les départs ont lieu avant 10h.

Les chiens sont tenus en laisse. Les maîtres sont tenus de ramasser les excréments de ceux-ci.

Relevé du compteur électrique :

| | |
|---------------------|---------------------|
| Heure :h..... | Heure :h..... |
| Arrivée: kw | Départ :kw |

La taxe de séjour : 0.60€ x pers. x jours = €

Montant de la location : €

Assurance Annulation : (cocher obligatoirement une case)

Je souscris l'assurance annulation : 3% du montant de la location (hors supplément) = €

Je refuse l'assurance annulation et m'engage à ne recevoir aucun remboursement si je dois annuler ou interrompre mon séjour

1 VEHICULE inclus, véhicule suppl. 2€/jour : x = 0 €

Location de draps 15€ la parure complète 1 ou 2 personnes : x 15€ = €

Location de serviettes 5€ les 2 (1 petite et 1 grande) : x 5€ = €

Premier chien : 4.90€ x Jours = € 1 Semaine : 29 € Forfait Curiste 49 €

Lit BB Nombre Chaise BB Nombre Gratuits selon disponibilité

Soit un total de : € arrhes à verser pour réservation 30% soit €

Ce prix comprend la location, l'eau, le gaz, l'électricité 10KW /JOUR au-delà, il vous sera facturé 0,40 € le KW supplémentaire.

Modalité de règlement : Chèque Chèques Vacances Client Vacaf

Carte Bancaire Virement Bancaire FR76 1680 7003 0736 3159 9821 514 CCBPFRPPGRE

Solde du règlement un mois avant la date d'arrivée.

Règlements échelonnés possibles : nous consulter. Le non-paiement du solde à la date requise entrainera l'annulation de la réservation et les arrhes seront conservés. Réservation à moins de 30 jours avant le jour d'arrivée, paiement de la totalité (sauf les taxes de séjour)

A fournir obligatoirement une Attestation d'assurance villégiature ou responsabilité civile locative sans ce document le mobilhome ne pourra pas vous être loué.

Si le contrat de location n'est pas renvoyé dans les deux semaines qui suit sa réception, la pré-réservation est annulée.

Pour les réservations tardives faites en juillet et en août, le locataire dispose d'une semaine pour se décider et retourner le contrat.

Je soussigné(e) :

Déclare accepter les termes du présent contrat après avoir pris connaissance des conditions générales et m'engage à respecter le règlement du camping.

DATE ET SIGNATURE DU LOCATAIRE (mention "LU ET APPROUVE")